

Document N°2

26 mars 2018

Bernard AUBRY, statisticien
Jean-Alain HERAUD, économiste

L'Alsace et son contexte transfrontalier

Ce deuxième numéro de la série consacrée à la diffusion de données statistiques intéressant l'Alsace est consacré au contexte transfrontalier. L'avenir institutionnel de l'Alsace n'est pas encore totalement écrit, mais une chose nous semble certaine : la singularité de ce territoire au sein de la France et au cœur de l'Europe doit absolument être prise en compte. Sans vouloir revenir sur la brutalité de la réforme territoriale qui a jusqu'à présent fait disparaître l'Alsace institutionnelle sans grand égard pour les préférences et sentiments de ses habitants, rappelons qu'il y aurait au moins deux bonnes raisons pour reconnaître à ce morceau de l'espace rhénan une forme d'identité : le respect d'une singularité historique s'inscrivant encore dans la culture et les représentations mentales de la plupart de ses habitants (y compris chez ceux qui y sont arrivés plus récemment) et l'intérêt pour la France de développer un territoire d'interface avec l'Europe centrale, juste à côté d'une des régions les plus dynamiques d'Allemagne. Est-il nécessaire de rappeler par ailleurs les fonctions européennes de la capitale alsacienne ? Tous ces éléments, ainsi que les nombreux partenariats transfrontaliers construits avec le Pays de Bade et la Suisse du Nord-Ouest, particulièrement la Région Métropolitaine Trinationale (RMT), justifieraient par exemple l'établissement d'un statut expérimental pour l'Alsace.

Comme notre objectif dans la série de documents *Les Chiffres de l'Alsace* est surtout de donner de l'information statistique, nous examinerons ici le périmètre du Rhin supérieur - dont l'Alsace constitue une partie – afin de collecter de manière idéale les informations utiles à la compréhension du système régional transfrontalier. Nous réservons à une prochaine publication les développements de nature plus politique qui viennent d'être évoqués et nous nous concentrons ici sur la définition statistique de l'espace « Rhin supérieur » (RS) afin de pouvoir contextualiser géographiquement la situation de l'Alsace. En

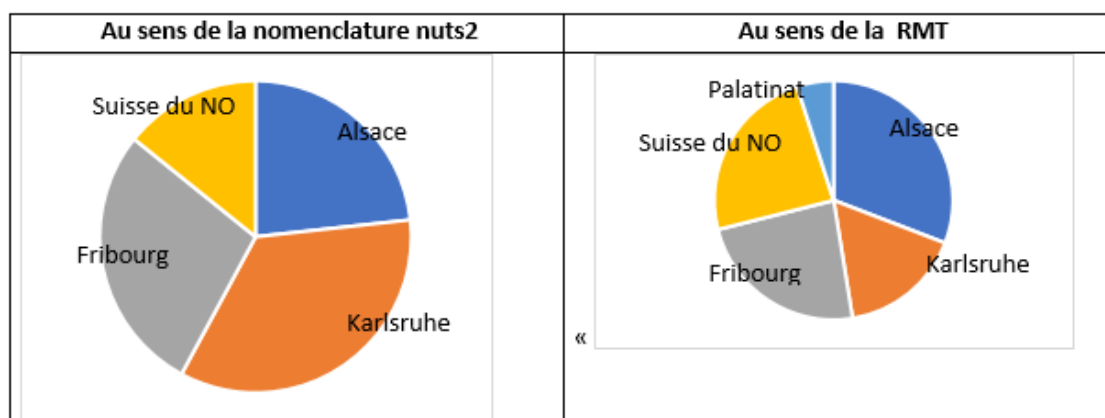
matière de *périmètre*, on peut concevoir au moins deux définitions du RS : celui de la RMT, qui est en fait celui reconnu depuis des années par la Conférence du Rhin Supérieur ; et celui des statistiques européennes, qui s'organise à l'échelle des *Nuts* (nomenclature d'unités territoriales de niveau 2 comme l'ancienne région Alsace ou de niveau 3 comme les deux départements qui la composent). La carte de la page suivante résume schématiquement les deux versions possibles. On constate aisément qu'elles divergent sur plusieurs points.

L'espace de coopération RMT ne correspond à un Nuts-2 d'Eurostat que pour la partie française, c'est-à-dire l'Alsace. La partie allemande couvre une bonne partie du Pays de Bade, mais il manque le Nord du Nuts-2 « Karlsruhe » avec des villes importantes comme Heidelberg et Mannheim, ainsi que l'Est qui s'étend sur le massif de la Forêt Noire jusqu'à la limite du Nuts-2 « Stuttgart ». Le Pays de Bade méridional correspond au Nuts-2 « Freiburg », mais sans atteindre Villingen-Schwenningen. Enfin, la RMT comprend un petit morceau de Palatinat, avec Landau et Germersheim. Du côté suisse, la région officielle Nuts-2 « Nordwestschweiz » est dépassée par la RMT car on y trouve aussi le canton de Soleure et celui du Jura.

Notre objectif est de donner un maximum d'information statistique. Sachant que la source majeure est le site européen d'Eurostat, choisir le périmètre RMT revient à se limiter considérablement. Beaucoup d'information est disponible au niveau Nuts-2 et beaucoup moins aux niveaux inférieurs. Or, le morceau de Palatinat inclus dans la RMT, par exemple, n'est même pas un Nuts-3. Notre choix méthodologique est donc de définir le RS comme la réunion de quatre Nuts-2 : l'Alsace ; le *Regierungsbezirk* (RB) de Karlsruhe ; le RB de Fribourg ; et la Suisse du Nord-Ouest qu'on peut aussi appeler « Bâle-Argovie ».

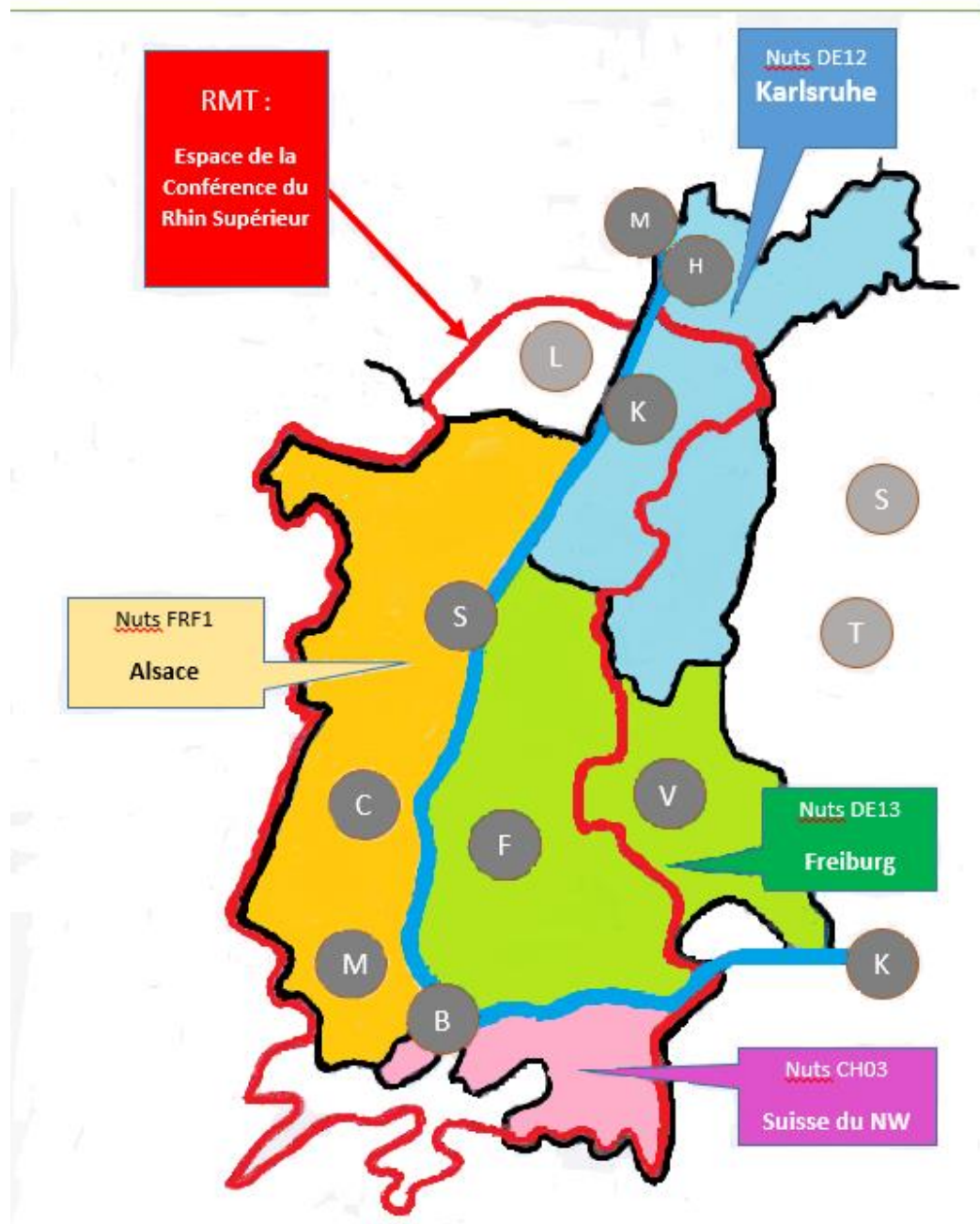
Pour ce qui est des données disponibles qui sont spécifiques à la RMT, le lecteur pourra se référer à la brochure de la Conférence du Rhin supérieur qui paraît tous les deux ans (la prochaine est celle de 2018). Malheureusement, cette coopération des services statistiques ne fournit pas encore un grand choix de variables.

Dans ce numéro des *Chiffres de l'Alsace*, nous commencerons l'exploration statistique du RS par les données *démographiques*. Comme disait Jean Bodin en 1577, « *il n'y a de richesse, ni force que d'hommes* »... Pour commencer, les deux graphiques suivants indiquent les proportions des composantes démographiques du RS selon le périmètre choisi :



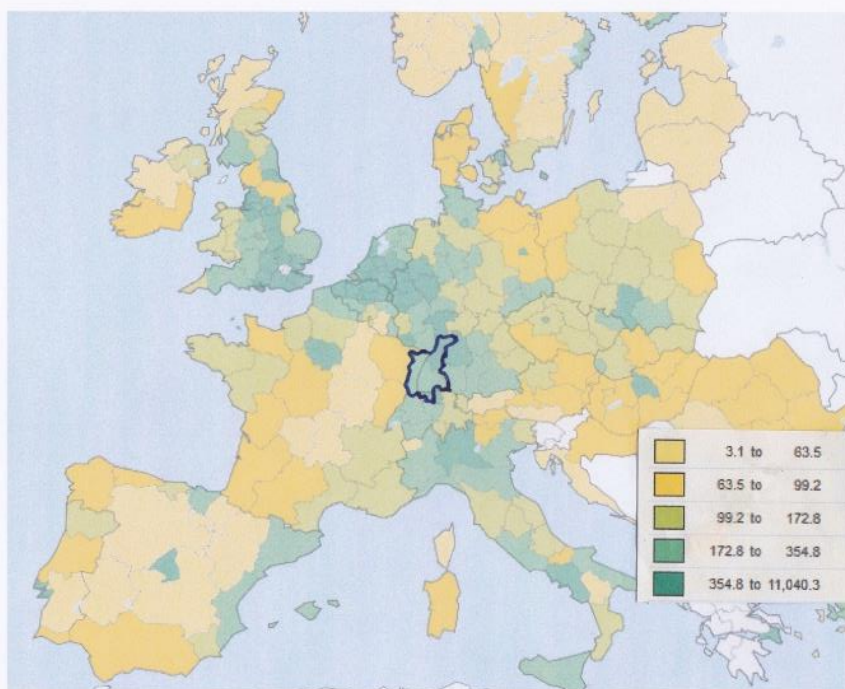
Deux périmètres possibles du Rhin supérieur :

« Région Métropolitaine Trinationale » ou quatre nuts-2 (Als-Ka-Fr-NWS)



1. Le Rhin supérieur : un territoire dense au cœur de l'Europe

La carte des territoires Nuts-2 européens présentée ci-dessous montre que la principale caractéristique démographique de l'Alsace, à savoir sa forte densité de population, est typique du Rhin supérieur. On observe un contraste important avec les territoires français proches, en particulier ceux du Grand Est.



Carte des densités de population des régions Nuts-2 d'Eurostat

(h/ km²)

Au sein du RS il existe cependant des différences. La densité moyenne de 294 h/km² (pour l'année 2012) recouvre une certaine disparité, avec des chiffres inférieurs en région Alsace et dans le RB de Fribourg, contre 387 dans le RB de Karlsruhe et 557 dans le territoire Bâle-Argovie.

Par comparaison, si l'on regarde au-delà des Vosges, on observe que les deux départements du Grand-Est les plus denses, la Moselle (168) et la Meurthe-et Moselle (140) ont une densité de population à peine supérieure aux arrondissements (*Kreise*)¹ les moins peuplés de la partie allemande du RS. Quant aux autres départements du Grand Est, ils ont des densités de population particulièrement faibles : pour la Marne et les Vosges (65), pour les Ardennes et la Marne (50), et surtout pour la Meuse et la Haute-Marne qui apparaissent quasiment dix fois moins peuplés que la moyenne du Rhin supérieur ! Ces chiffres disent à eux seuls l'hétérogénéité qui caractérise la nouvelle Région Grand Est.

2. Une croissance de la population irrégulière au sein du Rhin supérieur

En variation sur 20 ans, le territoire transnational connaît deux périodes de croissance, visiblement influencées par deux vagues d'immigration touchant la partie allemande. Au début des années 2000, les migrants arrivent nombreux de l'Est européen et, du côté alsacien, la démographie est encore favorable, ce qui contribue au rebond démographique global de RS. La seconde poussée démographique est due à l'apport migratoire particulièrement important dans les parties allemandes et suisse. Ce dynamisme est légèrement contrarié par la régression, lente mais réelle, de la démographie alsacienne.

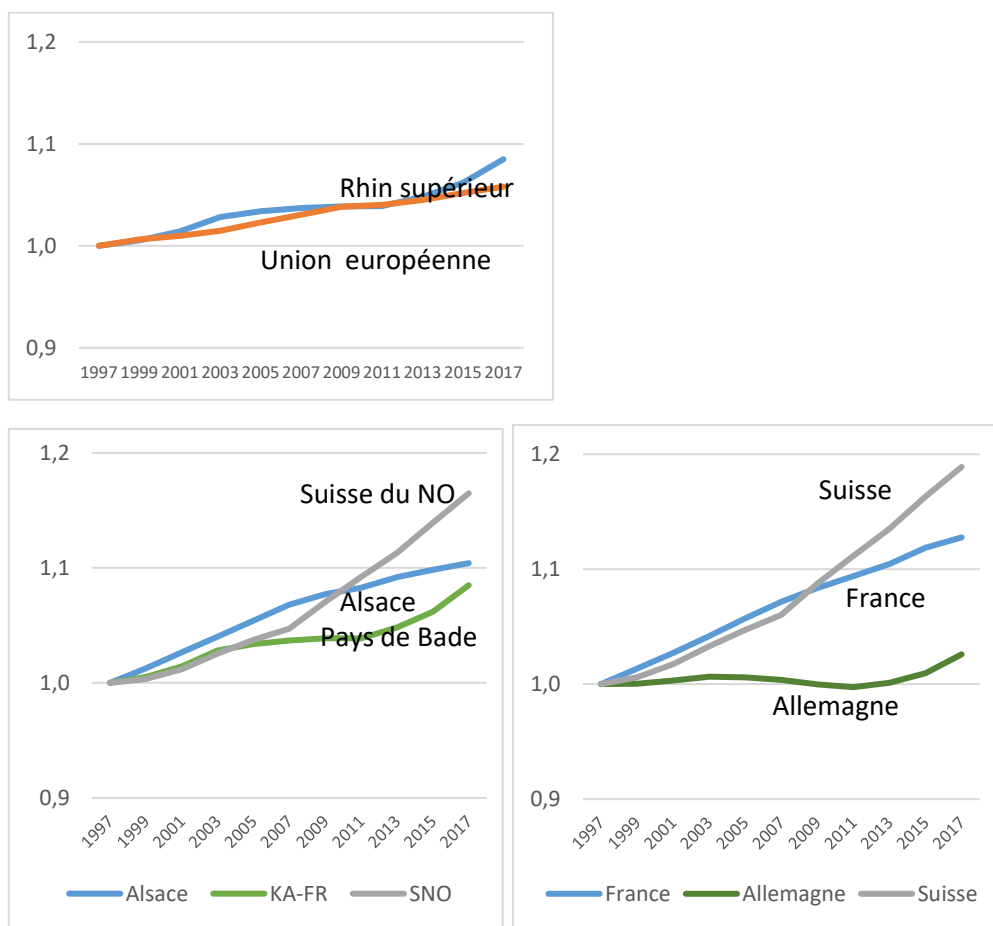
D'une façon générale les trois composantes du RS évoluent à l'instar de celle du pays correspondant : on observe là une logique nationale. Si l'on devait se référer à la seule décennie 2010, l'espace rhénan apparaîtrait comme très dynamique par rapport à l'ensemble de l'Union européenne - qui connaît une augmentation régulière, mais plus lente.

Pour ce qui est des chiffres et des analyses des mouvements migratoires, on se référera à : Michèle Tribalat, «Premier bilan démographique de la vague migratoire 2015-2016», <http://www.micheletribalat.fr/435658470>.

Les graphiques qui suivent positionnent le RS par rapport à l'Union Européenne et montrent les évolutions internes (parties française, allemande et suisse). On a aussi rajouté les chiffres nationaux. La population est comptée au 1^{er} janvier de chaque année. Nous avons utilisé les statistiques du *Mikrozensus 2016* (comme cette enquête s'étale sur toute l'année les résultats ne prennent pas en compte l'ensemble des arrivées).

¹ Le *Kreis* est un niveau géographique de type Nuts-3, inférieur au *Regierungsbezirk* qui est un Nuts-2.

Les variations de population de 1997 à 2017 (Base 1 en 1997)



Le Tableau qui suit réunit quelques indicateurs de niveau et de tendance démographiques pour chacune des trois composantes nationales du RS. On peut les comparer aux chiffres nationaux et à ceux de l'Europe des 28. On remarquera particulièrement le redressement démographique récent de la composante allemande (Karlsruhe-Fribourg), visiblement très impactée par les événements migratoires. La région de Bâle et l'Argovie confirment dans la période récente une tendance démographique assez dynamique - depuis un peu plus longtemps que le Pays de Bade. Le dynamisme démographique retrouvé du RS s'explique plus par ces évolutions des parties allemande et suisse que par l'Alsace. Quant aux autres territoires du Grand Est, on ne peut que constater leur stagnation.

Quelques indicateurs de l'évolution de la population

territoire	population 2017 (milliers)	Densi- té hab/ km ²	variation 1997- 2017 (milliers)	variations annuelles moyennes				
				1997- 2017	1997- 2002	2002- 2007	2007- 2012	2012- 2017
				%	%	%	%	%
Alsace	1 889	225	178	0,5	0,7	0,7	0,4	0,3
Karlsruhe-Fribourg	5 019	297	374	0,4	0,4	0,3	0,0	0,8
Bâle-Argovie	1 142	557	162	0,8	0,4	0,6	1,0	1,1
Rhin supérieur	8 050	294	714	0,5	0,5	0,4	0,2	0,7
France	66 989	100	6 889	0,5	0,5	0,7	0,5	0,4
Allemagne	82 522	225	2 457	0,2	0,1	0,0	-0,1	0,5
Suisse	8 420	200	1 338	0,9	0,5	0,7	1,2	1,1
Union européenne	511 523	110	27 461	0,3	0,1	0,4	0,3	0,3
Champagne- Ardenne	2 331	100	14	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,2
Lorraine	1 334	52	-13	-0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1

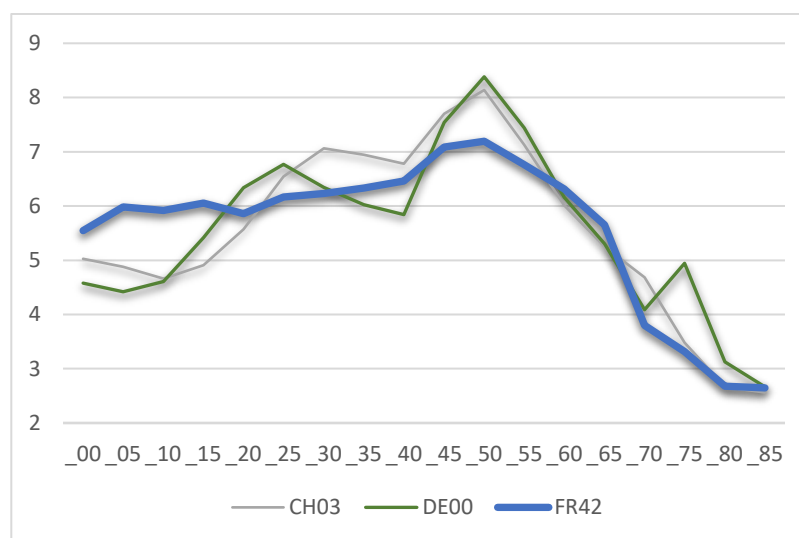
Pour composer ce tableau et les graphiques qui précèdent on a dû corriger les séries d'Eurostat concernant la France (introduction à des dates différentes des différents territoires d'outre-mer) et l'Allemagne (redressements d'environ 1,6 million de personnes à la suite du recensement de 2011).

3. Une structure par âge propre à chaque composante du Rhin supérieur

Pour des raisons tenant à l'histoire démographique - très différente de part et d'autre du Rhin en matière de solde naturel (fécondité) et de solde migratoire - la composition de la population par âge est hétérogène dans le Rhin supérieur. On peut le constater sur le graphique suivant : la courbe (équivalente à une pyramide des âges) est nettement moins contrastée en Alsace, même si le pic est au même endroit qu'au Pays de Bade et à Bâle. Partout, en effet, la génération la plus représentée est celle des cinquantenaires, mais les jeunes générations sont plus présentes en Alsace. Même si l'on peut considérer que tout le Rhin supérieur souffre peu ou prou d'un déficit de naissances, la situation est plus favorable en Alsace.

Pour ce qui est des personnes âgées, les proportions ne présentent pas de différences très marquées entre les trois composantes rhénanes. A noter cependant la classe 75-79 ans en Allemagne née peu avant la guerre (période nataliste).

Structures par âge comparées dans le Rhin supérieur (2017)



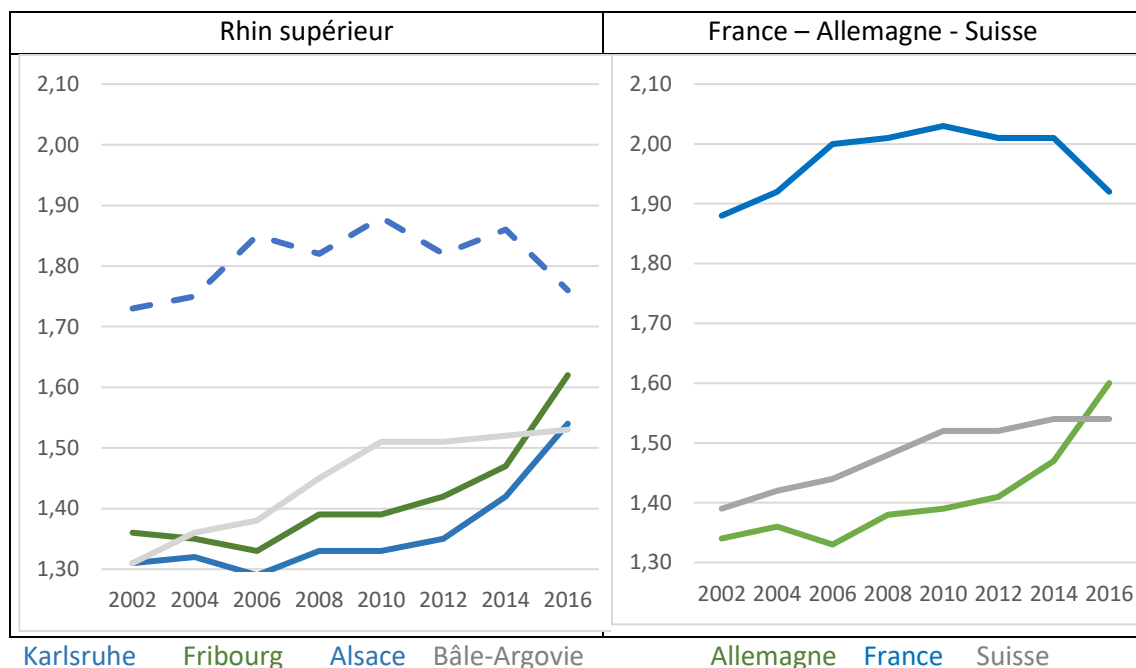
Bâle-Argovie Pays de Bade Alsace

4. Le rebond de fécondité des Allemandes

La croissance démographique est de nos jours surtout une question de migration, mais la composante « naturelle » reste importante à analyser. Rappelons d'abord que le nombre de naissances enregistrées chaque année n'est pas un bon indicateur. On lui préfère des indicateurs de fécondité. Pour chaque âge à la naissance, on rapporte le nombre d'enfants nés à l'effectif des femmes correspondant. Cet indicateur, suivi par Eurostat, fait l'objet des graphiques qui suivent.

On sait que la population se renouvelle si l'indicateur de fécondité est au moins égal à 2,1 enfants par femme. La France a retrouvé des résultats proches de ce seuil entre 2004 et 2014. L'Alsace qui, il n'y a pas si longtemps, avait une fécondité supérieure à la moyenne nationale, suit aujourd'hui le même mouvement avec un déficit de 0,15 point environ. Mais ce qui frappe surtout est la vive croissance de l'indicateur pour les régions de Karlsruhe et de Fribourg, comme du reste pour l'ensemble de l'Allemagne. Le phénomène ne s'observe pas en Suisse.

L'évolution de la fécondité (2002-2017)



5. L'apport migratoire contrasté selon le côté du Rhin

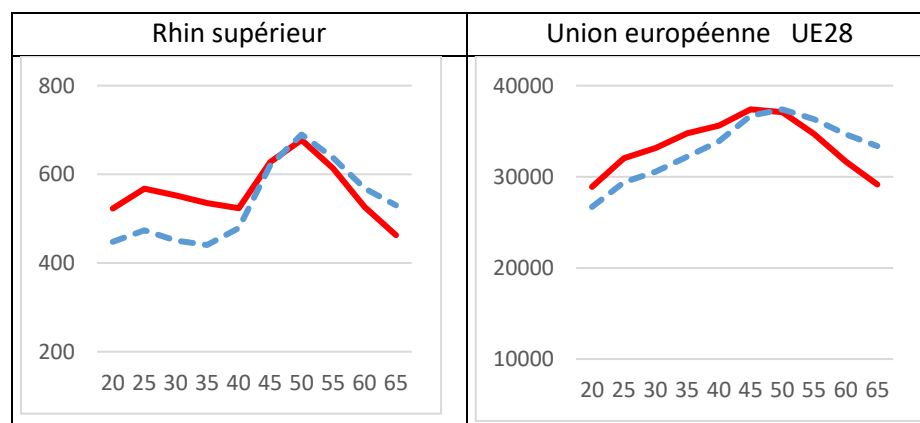
Le solde migratoire joue un rôle déterminant dans les variations de population des territoires, et par-delà la simple question démographique, ce phénomène impacte le marché du travail et beaucoup d'autres variables socio-économiques.

Malheureusement les flux migratoires sont difficiles à chiffrer avec précision. Les recensements de la population sont la source principale d'information en ce domaine, mais, si les arrivées sont assez bien cernées, en revanche les départs ne peuvent l'être que si les personnes vont s'installer dans une autre région du pays. La statistique allemande s'est longtemps appuyée sur les déclarations obligatoires d'arrivées et de départs auprès des services municipaux. Mais les personnes partant à l'étranger (natifs ou migrants retournant au pays) ayant souvent omis de se déclarer, il est apparu au moment du décompte du recensement de 2011 que la population de l'Allemagne était nettement plus faible que ce que l'on avait estimé. L'écart entre les deux sources était de l'ordre de 1,6 million de personnes (2% de la population totale !).

Une façon indirecte d'appréhender le bilan migratoire d'une période consiste à transposer graphiquement les effectifs d'une date à l'autre. C'est l'objet des graphiques suivants qui comparent la structure par âge à 20 ans d'intervalle. Ainsi les effectifs *observés* ayant 20 ans en 2017 sont comparés aux effectifs *attendus*, à savoir ceux qui sont nés en 1997. Les écarts sont dus à la mortalité et au solde des migrations. Comme entre 20 et 60 ans, la mortalité est relativement peu importante, les différentiels de population apparaissant sur les graphiques renseignent assez bien sur l'impact des migrations dans les variations de la population.

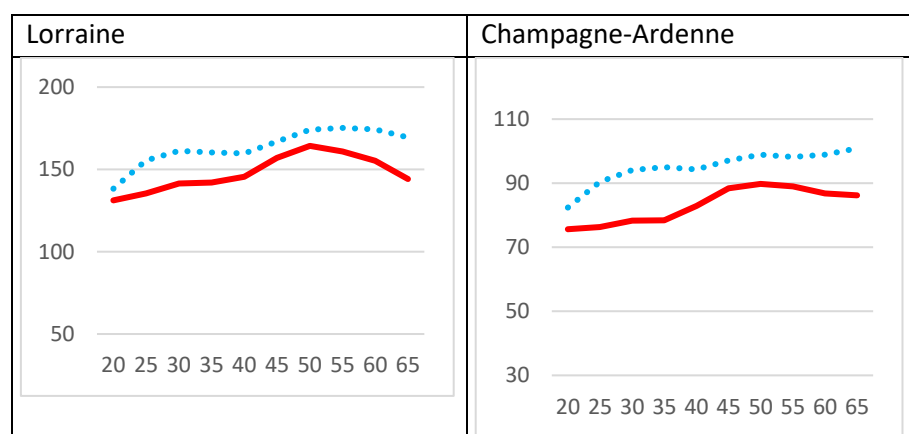
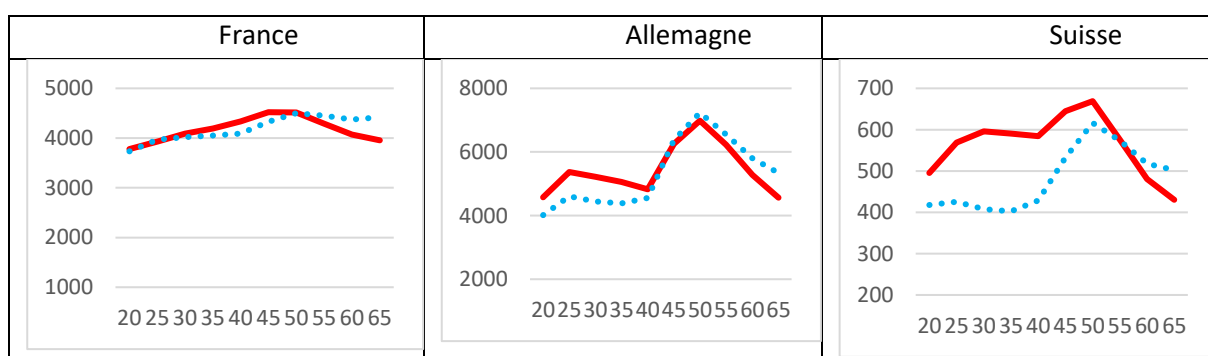
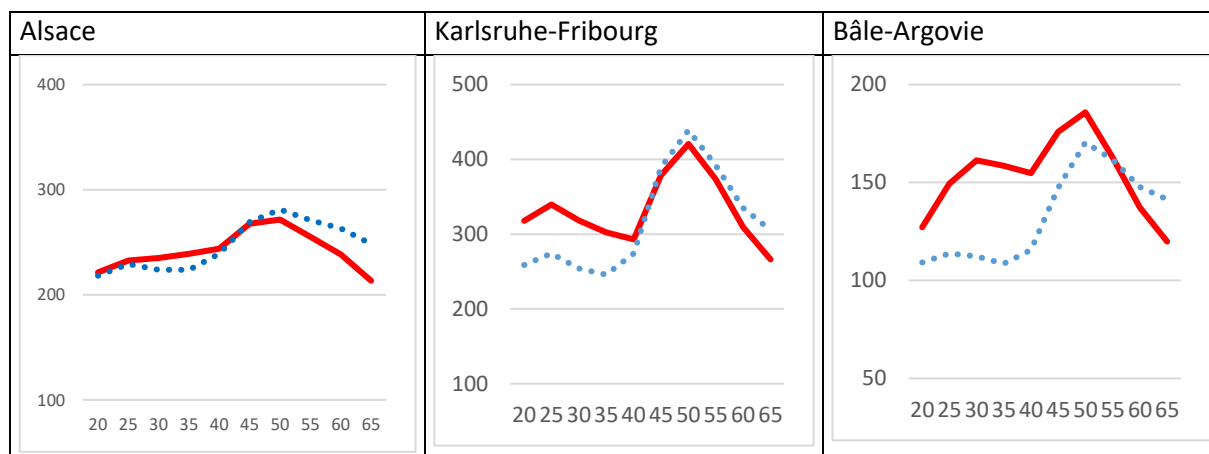
Dans les graphiques ci-dessous, la courbe attendue est en trait pointillé, et la courbe observée en trait plein. La différence entre les deux est un indicateur (indirect mais parmi les plus pertinents) des flux de migration. Pour le RS on observe plus de jeunes que prévu et moins de vieux, signe d'un solde favorable d'entrants en âge de travailler (et éventuellement d'un départ des retraités vers d'autres territoires). Le phénomène est clairement plus marqué dans le Rhin supérieur que pour l'ensemble de l'Union Européenne.

Les bilans migratoires apparents sur la période 1997-2017 (âge en 2017)



Les graphiques suivants refont cet exercice pour les trois composantes du Rhin supérieur et les trois ensembles nationaux. On peut constater l'avantage que retire l'Allemagne des flux entrants, et encore plus la Suisse. Chaque composante nationale de l'espace transfrontalier fonctionne peu ou prou comme le pays correspondant.

Pour ce qui est des deux autres anciennes régions du Grand Est, on observe un schéma très différent : à tous les âges, la population actuelle est inférieure à celle qui devrait s'y trouver, en raison des soldes systématiquement négatifs d'émigration.



On peut tenter une *quantification approximative des soldes migratoires* en calculant le rapport entre la population observée et la population attendue (toujours sans prise en compte de la mortalité - qui n'est pas un facteur très discriminant selon les territoires en Europe de l'Ouest) :

Territoire/tranche âge	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65
Alsace	1,01	1,02	1,05	1,07	1,02	0,99	0,97	0,94	0,91	0,86
Karlsruhe-Fribourg	1,26	1,27	1,28	1,26	1,09	1,00	0,98	0,97	0,94	0,89
Bâle-Argovie	1,16	1,31	1,44	1,46	1,34	1,19	1,09	1,01	0,93	0,85
Rhin supérieur	1,18	1,21	1,24	1,23	1,11	1,02	0,99	0,97	0,93	0,88
France	1,01	0,99	1,02	1,03	1,06	1,04	1,00	0,96	0,93	0,90
Allemagne	1,16	1,19	1,20	1,18	1,08	1,00	0,99	0,97	0,93	0,87
Suisse	1,19	1,34	1,46	1,47	1,36	1,21	1,09	1,00	0,93	0,86
Union européenne	1,09	1,09	1,09	1,08	1,05	1,02	0,99	0,96	0,92	0,88
Champagne-Ardenne	0,95	0,87	0,88	0,89	0,91	0,94	0,94	0,92	0,89	0,85
Lorraine	0,92	0,84	0,83	0,83	0,88	0,91	0,91	0,91	0,88	0,85

Ces calculs assez préliminaires mériteraient d'être encore affinés. Ce n'est pas l'ambition de la présente note, mais on peut simplement souligner les principaux ordres de grandeur pour caractériser l'Alsace et le Rhin supérieur. Le ratio alsacien pour les tranches d'âge les plus jeunes est à peu près le même qu'en France ; il est modeste alors que le Pays de Bade et la Suisse du Nord-Ouest ont bénéficié de flux notables de migrants, ce qui souligne l'attractivité particulière de ces composantes du RS. Dans le cas du Pays de Bade, on observe même un différentiel positif par rapport à la moyenne nationale allemande.

6. L'indicateur de dépendance

Le solde migratoire joue un rôle déterminant dans les variations de population des territoires, et, par-delà le simple constat démographique, on peut discuter des conséquences socio-économiques de ce phénomène. En particulier, une des préoccupations macroéconomiques concerne le rapport entre les inactifs et les actifs. Il est possible de construire un indicateur de ce taux de *dépendance* des inactifs aux actifs en comparant les effectifs pas tranches d'âge. Les seuils diffèrent selon les auteurs pour ce qui est de la définition des âges où l'on est sensé être respectivement actif ou inactif.

Nous avons retenu par convention les seuils de 20 et de 65 ans. Le tableau qui suit fournit le rapport entre l'ensemble « 0-19, 65 et plus » et la tranche « 20 – 64 ans » (indicateur de dépendance), mais aussi les éléments constitutifs du ratio ainsi que sa variation depuis 1997.

L'indicateur de dépendance et ses composantes (1997-2017)

Territoire	Indicateur de dépendance 2017	Variation	Proportion par âge 2017			Variations 1997-2017		
			Moins de 20 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Moins de 20 ans	20-64 ans	65 ans et plus
Alsace	71,3	6,1	23,5	58,4	18,2	-2,7	-2,1	4,8
Karlsruhe-Fribourg	64,4	5,3	19,0	60,8	20,1	-2,7	-2,0	4,7
Bâle-Argovie	61,6	2,0	19,5	61,9	18,7	-3,2	-0,8	3,9
Rhin supérieur	65,6	5,0	20,1	60,4	19,5	-2,7	-1,9	4,6
France	77,6	6,5	24,5	56,3	19,2	-1,7	-2,1	3,9
Allemagne	65,7	6,4	18,4	60,3	21,2	-2,9	-2,4	5,3
Suisse	61,8	-0,2	20,1	61,8	18,1	-3,3	0,1	3,2
Union européenne	67,6	1,9	20,9	59,7	19,4	-3,6	-0,7	4,3
Champagne-Ard.	74,8	4,8	23,0	57,2	19,8	-3,6	-1,6	5,2
Lorraine	79,0	6,9	23,9	55,9	20,3	-3,0	-2,2	5,2

On remarque le taux de dépendance nettement plus faible du Pays de Bade et de la région de Bâle. Comme nous l'avons souligné, ce phénomène est principalement lié aux flux migratoires dont bénéficient ces composantes du Rhin supérieur – lesquels compensent largement le vieillissement de la population.

En comparaison nationale, on observe un indicateur de dépendance alsacien nettement inférieur à la moyenne. Pour le reste du Grand Est, la situation est différente selon les anciennes régions, avec une situation et une évolution nettement plus préoccupantes en Champagne-Ardenne.

Toutes ces observations mériteraient d'être rapportées à divers facteurs régionaux comme l'organisation du marché du travail, particulièrement dans sa dimension transfrontalière. On pourrait aussi s'intéresser aux évolutions probables grâce à un travail de projection sur la base des irrégularités de la pyramide des âges.

Sur ce dernier point, il faut noter que le passage à la retraite de classes d'âges bien remplies va simultanément augmenter le poids des charges et libérer des postes de travail. C'est toute l'ambiguïté de l'indicateur « de dépendance », d'autant plus que les jeunes retraités peuvent aussi migrer. L'analyse fine de ces processus au niveau territorial (y compris en tenant compte du marché du travail frontalier) est complexe mais importante à mener.

Annexe

Le découpage du territoire européen en *nuts*

Le territoire de l'Union européenne, élargi à quelques pays associés ou candidats, a fait l'objet d'un découpage à usage politique (pour la répartition des aides) et statistique (pour la connaissance en général). Cinq classes étaient prévues à l'origine.

-le niveau **nuts0** correspond au pays.

-le niveau **nuts1** correspond aux « *grandes régions* ». Pour les pays fédéraux, ce découpage a souvent un sens politique. C'est le cas pour l'Allemagne (le *Land*), pour l'Espagne (la *Comunidad*), mais cela ne l'est pas pour la Suisse, car la confédération est découpée en 7 unités nuts1 qui comportent plusieurs cantons. Par exemple, la *Suisse du Nord-ouest*, proche de l'Alsace, correspond aux trois cantons *Bâle-Ville*, *Bâle-Campagne* et *Argovie*. S'agissant du cas de la France, le découpage choisi depuis l'origine est l'ancienne ZEAT (Zone d'étude et d'aménagement du territoire) qui, pour l'*Est*, correspond aux trois régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Ce découpage en ZEAT, sans contenu politique, mais quelque peu significatif culturellement, est encore utilisé pour diffuser des résultats d'enquêtes d'opinion par exemple. Nombre de chercheurs et d'universitaires s'attendaient à ce que ce découpage en ZEAT soit à la base du nouveau découpage régional – s'il apparaissait nécessaire de fusionner des régions.

-le niveau **nuts2** (283 unités) correspond pour la France aux anciennes régions. Pour l'Allemagne, il s'agit du *Regierungsbezirk* (RB). Pour la Suisse, ce découpage est identique à la nuts1. Le découpage en nuts2 est utilisé notamment dans le cadre des aides à l'aménagement du territoire ; il fait l'objet d'une large diffusion d'informations statistiques et cartographiques.

-le niveau **nuts3** est en France le département, en Allemagne le *Kreis*, en Suisse le *canton*.

A noter que le niveau nuts4 (la « zone d'emploi ») n'a jamais été achevé. Les UAL (Unités administratives locales) forment les niveaux géographiques les plus fins.

Le territoire du Rhin Supérieur au sens du Comité tripartite franco-germano-suisse (RMT).

La conférence du Rhin Supérieur a défini un territoire de compétence qui est différent de celui composé des quatre Nuts2 de notre étude. Ainsi la partie Nuts2 « Karlsruhe » ne retient que 4 Kreise sur 12 (Baden-Baden, Karlsruhe Ville et Campagne et Rastatt). Manquent notamment les villes de Mannheim et de Heidelberg). De côté de la Nuts2 « Fribourg », la RMT ne retient que 6 Kreise sur 10 (Fribourg, Hochschwarzwald, Emmendingen, Ortenaukreis, Lörrach et Waldshut. Par exemple, elle ne comprend pas Constance).

- En revanche, trois Kreise situés au nord de l'Alsace sont intégrées à la RMT, à savoir ceux de Landau, Gernersheim et Südliche Weinstrasse ; deux petits territoires, Dahner Felsenland et Hauenstein ont été également ajoutés.

- Du côté suisse, le Rhin Supérieur au sens de la RMT comprend cinq cantons : Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura ; ces deux derniers cantons ne font pas partie de la Nuts2 « Suisse du Nord-Ouest ».

- L'Alsace est présente intégralement dans les deux découpages.